

ses agents, l'on aura fait disparaître ce que j'appelle le complément du mal, et j'affirme qu'alors on pourra faire en très peu de temps tout le bien désirable.

Au reste, cette idée n'est pas nouvelle, comme on peut s'en assurer en consultant le rapport de l'honorable Surintendant, pour l'année 1877-78. Voici ce que je lis au dernier alinéa de la page 82 : "Il faudrait que l'inspecteur eut plus d'autorité, ou au moins, que ces ordres fussent sanctionnés par le département, à la discrétion de ce dernier. Car, dans l'état actuel, les conseils et même les ordres de l'inspecteur sont souvent méconnus, et quelque fois méprisés." Dans mon rapport du mois d'août 1879, je réitérais encore la même suggestion, en demandant que : "(Art. 5) les commissaires ou syndics fussent obligés d'accomplir les ordres légitimes des inspecteurs, sous peine de perdre leur subvention."

Enfin, pas plus tard que le 5 avril courant, après avoir visité les écoles de la paroisse de St. Hermas, et constaté qu'elles avaient besoin d'un globe terrestre, d'une mappemonde, et d'un bureau, j'en faisais rapport à l'honorable Surintendant, lui demandant de notifier les commissaires de cette municipalité, que leur subvention serait désormais retenue, tant qu'ils ne produiraient pas un certificat de leur secrétaire trésorier, attestant qu'ils ont donné à leurs écoles les objets demandés. J'avertissais en même temps les commissaires, de ce que j'avais écrit au département, et je les priais d'agir en conséquence.

Je termine en répétant que si l'on veut faire progresser rapidement nos écoles, il faut d'abord s'assurer le concours de professeurs compétents et ensuite donner une sanction à la loi, et aux ordres du département et des inspecteurs, ses agents. Avec ces deux réformes, j'affirme que l'on obtiendra en très peu de temps, des résultats vraiment merveilleux.

Vous remerciant d'avance, Monsieur l'Éditeur, pour l'insertion de ces quelques remarques, je demeure

Votre humble et très obligé serviteur,

A. PILON,

Ex-Inst. et Insp. d'Écoles.

Ste. Scholastique, 12 Avril 1880.

MATHÉMATIQUES.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE.

ARITHMÉTIQUE.

Trois personnes, A, B et C, ont entrepris ensemble l'exploitation d'une mine; A a laissé dans la société \$1200 pendant 8 mois; B y a laissé, pendant 6 mois, une somme que nous ne connaissons pas; et C y a laissé la somme de \$2000 pendant un temps qui ne nous est pas connu.

Après avoir réglé les affaires de la société, on trouva qu'il revenait à A, pour sa mise et pour sa part de profit, \$1296; à B, \$1590; et à C, \$2080. On demande quelle avait été la mise de B, et pendant combien de temps l'argent de C est-il resté dans la société.—*Studens.*

ALGÈBRE.

Dans l'un des carrés de mon hangar, il y a un mélange de pois et d'avoine. Je prends le quart, que je remplace par de l'avoine; je prends ensuite le quart de ce nouveau mélange, que je remplace également par de l'avoine; enfin, je prends le quart de ce troisième mélange, et je le remplace encore par de l'avoine. Il se trouve y avoir alors, dans le carré, trois fois plus d'avoine que de pois. On demande dans quel rapport étaient l'avoine et les pois dans le mélange primitif.

(On est prié de bien vouloir résoudre ce problème avec une seule inconnue.)—*Studens.*

GÉOMÉTRIE.

On demande de trouver le côté de l'une des bases d'un tronc de pyramide à bases carrés, sachant que le côté de l'autre base est B , la hauteur du tronc H , et son volume V . *Studens.*

Nous invitons spécialement les amateurs de mathématiques à résoudre les problèmes qui précèdent. De notre côté, nous nous ferons un plaisir de publier dans le prochain numéro du *Journal de l'Éducation* les solutions des problèmes ci-dessus, et les noms des personnes qui nous les auront fait parvenir.—*Réd.*

LECTURE POUR TOUS.

SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.

(Suite.)

Loches, octobre 18...

Ma dame Geslin est venue me voir ce matin. Elle m'a parlé de mes projets d'avenir avec un intérêt plein d'affection, et elle a achevé en me disant : "Je n'insisterai pas, chère enfant, pour vous détourner d'un projet si arrêté dans votre esprit, mais il serait bien pénible, à nous, les vieux amis de votre mère, de vous savoir à Paris sans guide aucun, sans aucune protection. Je vous apporte une lettre pour une amie à moi, l'amie de mon enfance, de ma jeunesse... Voudriez-vous la remettre à son adresse? Tenez, lisez-la..."

Je pris la lettre adressée à *sœur Saint Joseph, religieuse de la Visitation, rue de...*, à Paris. La lettre était une chaleureuse recommandation, conçue dans les termes les plus flatteurs pour moi. Je la lus, et je serai avec reconnaissance la main de ma vieille amie. "Mon enfant, me dit-elle avec émotion, si vous avez quelque trouble, quelque chagrin, confiez-vous en mon amie comme vous vous seriez confiée en votre mère. C'est une femme d'un grand jugement, d'un tact exquis, et qui a puisé dans la religion, dans l'abnégation d'elle-même, une bonté toute céleste. Elle vous plaira, vous l'aimerez, et si je vous sais en confiance avec elle, je serai tranquille sur votre compte. Tenez-vous la voir? — Je vous le promets, Madame. — C'est bien, mon enfant, ce que Dieu garde est bien gardé; nous prions pour vous afin que vous suiviez la volonté du Seigneur et que vous restiez toujours digne de votre vertueuse mère."

Loches, novembre 18...

Mes préparatifs sont faits; je pars demain. Je laisse à Léonide le peu qui nous revient de la succession de notre mère, son mobilier, sa petite argenterie, j'emporte mes livres, mes papiers, un médaillon précieux qui renferme les cheveux de nos parents bien-aimés, et après avoir baisé une dernière fois la croix qui s'élève sur le tombeau de celle que je regretterai toujours, je partirai avec courage et confiance...

Paris, novembre 18...

Me voici de nouveau dans l'immense solitude de la grande ville. J'ai employé mes premiers instants à chercher une chambre, et j'en ai trouvé une, toute meublée, dans une maison décente, au quatrième étage rue Jacob. C'est un triste logis, où les yeux, après avoir plongé dans des cours noires, sombres, encombrées d'objets sordides, ne rencontrent, en s'élevant, qu'un triste horizon de toits où la pluie ruisselle et des cheminées d'où s'élève une épaisse fumée. La chambre est mesquinement meublée, demeure banale et transitoire, où d'autres ont passé et passeront encore, et qui ne peut me rappeler ma jolie chambre de Loches que pour me donner des